

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 24 (1883), p. 67-76

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1883__24__67_0

© Société de statistique de Paris, 1883, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IX.

VARIÉTÉS.

1. — *Les Sociétés de secours mutuels en 1880.*

Il résulte du rapport adressé le mois de février dernier au Président de la République, par M. René Goblet, alors ministre de l'intérieur, sur les opérations des Sociétés de secours mutuels en France pendant l'année 1880, que le nombre et l'importance de ces Sociétés sont en voie de développement.

Les Sociétés de secours mutuels sont de deux sortes : les Sociétés approuvées et les Sociétés simplement autorisées. Les premières, réglementées par le décret du 26 mars 1852, ont des statuts examinés par l'administration et jouissent de subventions et de plusieurs avantages spéciaux. Les secondes sont seulement autorisées en tant qu'associations de plus de vingt personnes.

En 1879, le nombre total des Sociétés de secours mutuels, en France, était de 6,525; en 1880, il y en a eu 252 de plus, soit 6,777, dont 4,790 Sociétés approuvées et 1,987 Sociétés simplement autorisées. Les Sociétés approuvées représentent donc plus des deux tiers du nombre total. Les départements où celles-ci sont le plus nombreuses sont : la Gironde, le Rhône, les Bouches-du-Rhône, la Seine et le Nord. Pour les Sociétés autorisées, nous trouvons d'abord la Seine, puis la Gironde, le Nord, l'Isère et la Haute-Garonne.

Au 31 décembre 1880, ces 6,777 Sociétés comprenaient 1,065,507 membres, dont 148,036 honoraires et 917,471 participants. Pour les Sociétés approuvées, on trouve 129,857 membres honoraires et 640,613 participants, soit 20 membres honoraires par 100 membres participants; pour les Sociétés autorisées, 18,179 honoraires et 276,858 participants, soit seulement 7 membres honoraires par 100 participants.

En 1879, l'augmentation totale des sociétaires a été de 50,478, dont 36,603 pour les Sociétés approuvées, et 12,875 pour les Sociétés autorisées.

La situation financière de ces Sociétés est très satisfaisante. Leur avoir général, en 1880, s'élevait à plus de 94 millions, dont 72 pour les Sociétés approuvées et 22 pour les Sociétés autorisées. L'augmentation est de près de 3 millions et demi sur l'année précédente. La répartition de cet avoir donnerait : dans les Sociétés approuvées, un capital moyen pour chacune d'elles de 14,983 fr., avec une part de 112 fr. pour chaque sociétaire participant; et, dans les Sociétés autorisées, un capital moyen de 11,469 fr., avec une part de 112 fr. pour chaque membre participant.

Les recettes des Sociétés de secours mutuels se composent des subventions, dons et legs, des cotisations des membres honoraires et participants, des amendes, des droits d'entrée, des intérêts des fonds placés et de quelques recettes diverses. L'en-

semble de ces recettes, pour toutes les Sociétés, a produit en 1880 un total de 20,587,652 fr., en augmentation de près d'un million sur les recettes de 1879.

Quant à l'ensemble des dépenses (secours aux malades, frais médicaux et pharmaceutiques, pensions aux vieillards et aux infirmes, frais funéraires et frais de gestion), il a été de 16,778,011 fr., ce qui laisse un excédent de recettes sur les dépenses de 3,809,641 fr.

Le rapport semestriel fait ici une observation très importante sur le rôle des membres honoraires, non seulement au point de vue moral, mais aussi au point de vue pécuniaire, dans le fonctionnement des Sociétés de secours mutuel. Ainsi, pour les Sociétés approuvées, les cotisations des membres honoraires ont été comprises dans les recettes pour 1,456,110 fr., somme sensiblement égale à celle qui a été versée dans les caisses de pensions de retraites. On peut en tirer cette conséquence, qu'en écartant les membres honoraires, on risque de rendre impossible tout versement à la caisse des retraites. La mutualité est donc encore impuissante à se suffire elle-même, mais elle fait de notables progrès; et, par leur développement continu, les Sociétés de secours mutuels tendent à passer de plus en plus du caractère de la bienfaisance à celui de la prévoyance, qui doit être leur caractère essentiel.

2. — La récolte du froment en 1882.

Le ministère de l'agriculture vient de créer à son tour un *Bulletin* analogue à ceux dont les ministères des finances, des affaires étrangères et des travaux publics ont successivement entrepris la publication. Beaucoup de renseignements statistiques et autres qui, jusqu'ici, n'étaient fournis au public que d'une manière plus ou moins tardive, pourront ainsi arriver promptement à sa connaissance. Le ministère de l'agriculture insère également ses communications au *Journal officiel*, et c'est ainsi que, dès le 29 septembre, il y a publié le résultat approximatif de la récolte de 1882.

Nous reproduisons la partie de ce tableau qui concerne le froment, en nous bornant aux résultats par régions.

L'évaluation totale est de 115,702,772 hectolitres ou 88,531,936 quintaux métriques pour une surfaceensemencée de 7,232,569 hectares.

Le rendement par hectare monte à 16 hectolitres, et le poids moyen de l'hectolitre à 76.52 kilogr.

RÉGIONS.		SURFACE ensemencée, hectares.	PRODUIT EN GRAINS.		RENDEMENT par hectare. hectolitres.	POIDS de l'hectolitre. kilogr.
			Hectolitres.	Quintaux.		
Nord	{ Nord-Ouest.	742,482	11,771,174	9,064,872	15.9	77.0
	{ Nord	1,196,771	28,367,800	21,589,525	23.7	76.1
	{ Nord-Est.	566,467	10,567,722	8,089,807	18.7	76.5
Centre	{ Ouest.	1,145,029	15,189,057	11,766,478	13.3	77.5
	{ Centre.	719,116	11,274,417	8,762,341	15.7	77.7
	{ Est.	853,808	13,408,302	9,975,333	15.7	74.4
Sud.	{ Sud-Ouest	780,840	12,007,961	9,543,567	15.3	79.5
	{ Sud.	533,687	6,820,880	4,810,163	12.8	67.3
	{ Sud-Est(Corse comprise)	694,369	6,295,459	4,929,850	9.1	71.3
		<u>7,233,569</u>	<u>115,702,772</u>	<u>88,531,936</u>	<u>16.0</u>	<u>76.5</u>

Par grandes régions, le rendement à l'hectare et le poids de l'hectolitre se classent comme il suit :

	RENDEMENT.	POIDS de l'hectolitre.
Nord	20.2	76.4
Centre	14.7	76.5
Midi	12.5	76.8

On voit, par là, que si c'est au Nord qu'appartient le plus fort rendement, les poids suivent un ordre inverse, le poids le plus fort appartenant au *Midi*.

Si l'on considère la France autrement, en la divisant en trois zones parallèles dans le sens du Nord au Sud, nous trouvons :

	RENDEMENT.	POIDS de l'hectolitre.
Ouest.	14.6	78.0
Centre	19.0	75.9
Est.	18.0	76.0

D'où il résulte que c'est la région de l'Ouest qui est la moins productive, mais en revanche c'est là que le poids du blé est le plus fort.

Le Centre, au contraire, qui est le plus productif, donne lieu aux blés les moins lourds. Le Centre diffère peu d'ailleurs de la région de l'Est.

Voir, pour la récolte de 1881, *Journal de la Statistique* (1882, page 94).

On se contentera de rappeler que la récolte de cette année n'avait été que de 95,637,510 hectolitres et 73,235,862 quintaux.

Rendement: 13.6 au lieu de 16 en 1882. Poids de l'hectolitre: 76.60, un peu supérieur à celui de 1882, qui est, comme on l'a vu, de 76.52.

3. — *Les vins de Sicile.*

La maladie qui sévit si cruellement sur nos vignes nous obligera de plus en plus à recourir aux vins étrangers ; à ce point de vue, il n'est pas sans intérêt de se rendre compte des ressources du dehors, et c'est ce motif qui nous engage à analyser un rapport récent de notre consul à Palerme sur les vins de Sicile.

La production des vignes est évaluée, pour toute l'île (année moyenne), à 5 ou 6 millions d'hectolitres, et elle ne pourra que s'accroître par suite de la disposition des propriétaires de ce pays à remplacer par cette culture, celles moins fructueuses aujourd'hui du sumac et de l'olivier.

Certaines régions concourent à la production dans des proportions vraiment considérables. Il n'est pas rare de voir des vignes donner jusqu'à 200 hectolitres par hectare, et il est même des cantons où la vigne produit dès la seconde année de sa plantation.

Malheureusement, la qualité le cède à la quantité, non que la culture soit négligée, elle y est au contraire très perfectionnée, mais l'art de préparer le vin laisse encore beaucoup à désirer.

Plusieurs crus siciliens sont renommés, et, pour ces derniers, l'on distingue le

marsala, le zucco, le corvo et le muscat de Syracuse; et, en seconde ligne, l'albanete, le nacarella, l'aromena, etc.

Quelques mots de chacun d'eux :

Le *marsala* est préparé presque exclusivement dans la province de Trapani, et son centre de fabrication est à *Marsala*, dont il tire son nom. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, le produit d'un cru unique; il résulte d'un mélange de raisins de choix recueillis dans les différentes parties de la Sicile; son arôme est naturel, il gagne en vieillissant; son degré alcoolique varie de 20.84 à 14.20.

Le *zucco* est obtenu dans le domaine de ce nom (orchitta Partinico, province de Palerme), qui est, comme on le sait, la propriété de M. le duc d'Aumale.

Il provient d'un seul cru; le zucco blanc est produit par le raisin dit *cataralto*, le rouge, par le *pericone*.

Le premier, analogue au marsala, est cependant plus fin et plus délicat, plus sec: le rouge, moins connu dans le commerce, possède des qualités spéciales sous le rapport hygiénique. La moyenne alcoolique du zucco blanc est de 18 degrés.

Bien que de date relativement récente, le *corvo* a su conquérir une vogue méritée. Il est fourni par les vignes de Casteldaccia, propriété du duc de Salaparuta. Le blanc peut être encore rangé dans la catégorie des vins secs; il a de l'analogie avec le sauterne; le rouge, plus sucré, rappelle nos roussillons.

L'*albanete*, qui est exclusif à la province de Syracuse, est doué d'un bon arôme, mais n'est pas sans défaut. Il a 17 degrés d'alcool.

Le *moscato*, qu'on connaît sous le nom de muscat de Syracuse, est un vin très doux, car il contient jusqu'à 172 p. 100 de glucose. C'est presque un sirop.

Le *malvoisie* provient des vignes cultivées dans les îles Éoliennes. Le malvoisie de Lipari est aussi estimé que celui de Stromboli, dit *de Florio*. Sa moyenne alcoolique atteint à peine 15 degrés.

Il existe encore en Sicile d'autres vins secondaires dont nous avons déjà indiqué les noms, mais sa principale production consiste en *vins communs*. Le degré alcoolique des vins rouges est généralement très élevé, et l'on en expédie une assez grande quantité en France, où on ne les emploie qu'à extraire de l'alcool. Les vins blancs sont également saturés d'alcool et servent, chez nous, à la même destination.

Du reste, si l'on confronte les vins de Sicile avec ceux de la péninsule italienne, on est amené à reconnaître, ainsi qu'il résulte du relevé ci-après, que ce sont les premiers qui sont les plus riches en alcool aussi bien qu'en substance extractive:

MOYENNE		
	de l'alcool.	de la substance extractive.
Piémont.	Asti	12.12
	Galterana	11.27
	Piemonti	10.61
Vénétie	10.63	21.9
Émilie	10.10	20.9
Provinces napolitaines	12.12	27.7
Toscane	11.94	26.0
Sicile	13.30	33.13

En résumé, la viticulture est très avancée en Sicile, mais l'art de préparer les vins beaucoup moins. Les plus renommés sont trop liquoreux, les vins ordinaires trop âpres; ils sont tous trop excitants.

En 1880, la récolte a été évaluée à 5,200,000 hectolitres, et il en a été exporté pour la France :

De Palerme	17,000 hectolitres.
Castellamare	33,000 —
Trapani	60,000 —
Marsala	20,000 —

Quant aux prix, on constate leur tendance à la hausse ; la cote pour les vins rouges a été, en 1880 :

Vins de Scoglietti	40 et 41 fr. l'hectolitre.
— Pachino	37 et 38 —
— Marsala	40 et 41 —
— Castellamare (blanc).	31 et 32 —
— Terranova	25 et 30 —

Ce sont, comme on le voit, des prix assez élevés, mais ils n'en laissent pas moins une assez grande latitude à l'exportation.

(Extrait d'un rapport consulaire.)

4. — L'aliénation mentale en divers pays.

1° ANGLETERRE et GALLES. — Les asiles d'aliénés sont, en Angleterre, placés sous la surveillance du *Board of commissioners*, lequel comprend onze membres nommés par le chancelier. Les *commissioners* sont tenus de visiter les asiles au moins une fois par an, et certains d'entre eux quatre fois. Chaque visite donne lieu à des notes inscrites sur le registre de l'établissement et à un rapport au *Board*, qui réunit tous ces travaux dans un mémoire d'ensemble adressé au lord chancelier.

Les aliénés forment deux catégories : les aliénés privés (*privates*), qui ne sont pas à la charge de l'assistance publique, et les aliénés indigents.

Les établissements destinés à les recevoir sont les suivants :

1° Les asiles de comtés ou de bourgs, qui sont l'équivalent de nos asiles départementaux : 60 ;

2° Les hôpitaux enregistrés, dirigés par des particuliers, qui ne reçoivent que des aliénés payants, mais à des conditions moins onéreuses que les maisons de santé : 16 ;

3° Les asiles et hôpitaux de l'État : 4 ;

4° Les maisons de santé (*licenced houses*) : 99 ;

5° Les *workhouses*, au nombre de 580, lesquels comprennent trois asiles destinés à recevoir les aliénés tranquilles, les idiots ;

6° Les maisons, au nombre de 468, recevant un seul malade.

Le nombre des aliénés était, au 1^{er} janvier 1880, de 71,191, dont 7,620 privés et 63,571 indigents ; 32,164 hommes et 39,027 femmes, répartis ainsi qu'il suit entre les différents établissements :

Asiles de comtés et de bourgs.	40,088	
Hôpitaux privés.	2,831	
Maisons de santé	4,549	
Hospices de l'État.	811	
Workhouses	16,464	
Aliénés traités isolément.	468	
Aliénés indigents soignés à domicile	5,980	
	<u>71,191</u>	
Aliénés interdits soignés par leurs tuteurs.	208	
	<u>71,399</u>	

C'est, par rapport à la population, 27.94 aliénés pour 10,000 habitants; en France, pour la même année, le rapport est de 12.61 pour les aliénés séquestrés dans les asiles. Il atteint 25.12 quand on y joint les aliénés restant dans leur famille.

En 1860, le nombre des aliénés inscrits n'était que de 36,732. L'aliénation aurait donc doublé en 20 ans, mais ce n'est là sans doute qu'une augmentation purement apparente, un grand nombre d'aliénés privés échappant à toute investigation.

(Extrait de la *Revue d'administration*, oct. 1882.)

* * *

2° PRUSSE. — Il résulte du dernier dénombrement opéré en Prusse, que le nombre des aliénés a sensiblement augmenté depuis 1871. En effet, au 1^{er} décembre de cette année, on comptait en tout 55,043 aliénés, dont 28,002 hommes et 27,041 femmes. — Au 1^{er} décembre 1880, ce nombre s'est élevé à 66,345, dont 34,309 hommes et 32,036 femmes. Il est vrai que, pendant cet intervalle, la population générale s'est accrue de 10.6 p. 100; mais l'augmentation de la population des aliénés a dépassé de beaucoup cette proportion, puisqu'elle atteint 20 p. 100. En 1871, la proportion des aliénés était de 1 aliéné pour 448 habitants; en 1880, elle est de 1 pour 411.

De toutes les causes des maladies mentales, celle qui a exercé le plus d'influence est, sans contredit, l'hérédité: sur 66,345 aliénés, 17,636 étaient nés avec cette maladie, 32,365 avaient déjà été traités pour cause d'aliénation, 16,344 étaient atteints pour la première fois.

Au point de vue de l'âge, le nombre total des aliénés se partage ainsi :

Au-dessous de 15 ans	7,148	} 65,233
15 à 50 ans	42,086	
Au-dessus de 50 ans	15,999	

Le plus grand nombre de ces malades est traité à domicile ou dans les établissements privés. Ainsi, dans la province de Brandebourg, la proportion des aliénés traités dans les asiles publics est de 40 p. 100; dans d'autres provinces, notamment dans celles de l'Est, de l'Ouest et dans la Poméranie, cette proportion descend à 14 p. 100.

(Ibid.)

* * *

3° ITALIE. — M. le professeur André Verga, sénateur du royaume, a publié, dans les *Annales de statistique italienne*¹, le troisième recensement des aliénés renfermés dans les différents asiles d'Italie.

(1) *Annali di Statistica*, seria 3^a, vol. I. Roma, 1882.

L'auteur déclare, au début de son travail, qu'il n'a pu obtenir le recensement exact de tous les individus atteints de folie, mais que tous les aliénés dangereux (*disturbatori, scandalosi, pericolosi*) sont compris dans sa statistique.

Voici quel était le nombre des aliénés du royaume au 1^{er} janvier 1881 :

	SEXE masculin.	SEXE féminin.	TOTAL
Piémont	1,093	969	2,062
Ligurie	311	423	734
Lombardie	1,582	1,517	3,099
Vénétie	890	1,292	2,182
Émilie	1,322	1,259	2,581
Ombrie	176	143	319
Marches	548	443	991
Toscane	1,008	1,108	2,116
Rome	449	330	779
Naples	1,013	572	1,585
Sicile	531	369	900
Sardaigne	77	46	123
Le Royaume	9,000	8,471	17,471

Il existe en Italie 62 asiles (*ricoveri di pazzi*). Les uns sont destinés exclusivement aux aliénés, ce sont les asiles proprement dits ou *manicomi*; les autres reçoivent des fous et d'autres malades; ce sont les hospices (*ospitali*). Certains admettent des aliénés des deux sexes; d'autres ceux d'un sexe seulement.

Le recensement des aliénés a été fait le 31 décembre 1881 en même temps que le dénombrement général de la population du royaume. Sur une population de 28,524,399 âmes, il y a 17,471 aliénés, soit 6.12 pour 10,000 habitants, ou 1 sur 1,634.

La population générale du royaume ne s'est accrue, dans la période triennale de 1877-1880, que de 1.84 p. 100; il est intéressant de voir si la population aliénée a augmenté dans la même proportion. Il faut observer que le chiffre des aliénés traités dans les asiles s'est accru par le fait même de l'augmentation du nombre de ces établissements, quatre nouveaux établissements ayant été fondés pendant la période 1877 à 1880. Néanmoins, l'accroissement de la population aliénée a subi une progression bien supérieure à celle de la population générale, puisque l'augmentation de la première a été de 15.14 p. 100 contre 1.84.

Une constatation intéressante à faire est celle du nombre des aliénés guéris qui sont retombés dans leur ancien état. Les *recidivi*, suivant l'expression de M. Verga, n'étaient, lors du recensement de 1880, que dans la proportion du cinquième environ (21.45 p. 100) sur le total; il est vrai qu'on n'a pu tenir compte que de ceux qui avaient déjà été soignés dans l'établissement où ils se trouvaient. Pour les autres, les renseignements ont manqué.

L'âge qui fournit le plus de victimes à la folie est, pour les hommes, celui de 20 à 40 ans; pour les femmes, la période la plus dangereuse et celle de 40 à 60 ans. Les fous célibataires sont en nombre presque double des fous mariés (10,075 contre 5,623).

Dans les asiles consacrés aux malades de famille aisée, les directeurs occupent leurs pensionnaires à des passe-temps ou à des jeux plutôt qu'à des travaux productifs; c'est ainsi qu'on utilise le goût des aliénés pour le chant, le dessin, les représentations théâtrales. Mais dans les établissements destinés aux pauvres, le travail

des pensionnaires, outre sa vertu curative, est une ressource qui n'est pas dédaignée. On occupe les fous à toutes sortes de travaux en les récompensant de leur peine par des adoucissements au régime de l'établissement (vin, tabac, etc.). Les directeurs des principaux établissements ont envoyé à l'auteur de cette statistique les chiffres du produit des travaux de leurs pensionnaires pendant l'année 1880; certains asiles ont encaissé ainsi une somme de 20,000 à 30,000 fr., et pour les 23 établissements le produit total est de 176,133 fr. 83 c.

(Ibid.)

5. — *Le mouvement de la dette publique en Angleterre.*

Un document parlementaire tout récemment paru, et qui a été reproduit dans le *Bulletin de statistique des finances* (octobre 1882), résume ainsi qu'il suit le mouvement de la dette de l'Angleterre depuis un quart de siècle.

Pour qu'on puisse rapprocher ce document de celui que nous avons publié sur le mouvement de la dette française, nous réduisons les livres sterling en francs (à raison de 25 fr. par livre).

Capital de la dette.

ANNÉES.	LIVRES STERLING.	MILLIONS de francs.	ANNÉES.	LIVRES STERLING.	MILLIONS de francs.
1857 . . .	838,918,443	20,998	1870 . . .	797,943,662	19,949
1858 . . .	833,131,739	20,828	1871 . . .	792,547,580	19,814
1859 . . .	830,373,747	20,754	1872 . . .	789,198,837	19,730
1860 . . .	824,333,403	20,608	1873 . . .	782,404,950	19,560
1861 . . .	823,328,622	20,583	1874 . . .	776,017,733	19,400
1862 . . .	822,790,300	20,570	1875 . . .	772,348,502	19,308
1863 . . .	823,179,615	20,579	1876 . . .	774,138,109	19,353
1864 . . .	819,677,852	20,492	1877 . . .	773,114,974	19,328
1865 . . .	815,252,425	20,381	1878 . . .	775,090,064	19,377
1866 . . .	805,902,510	20,149	1879 . . .	775,646,147	19,391
1867 . . .	803,752,500	20,094	1880 . . .	774,044,235	19,351
1868 . . .	803,014,954	20,075	1881 . . .	768,703,692	19,218
1869 . . .	802,922,363	20,073	1882 . . .	763,045,940	19,076

On voit que la dette anglaise a été, en 25 ans, réduite de près de 2 milliards de francs; elle l'aurait été de 2 milliards 650 millions, si l'on avait appliqué à l'amortissement les 275 millions qui ont été consacrés au rachat des lignes télégraphiques et les 750 millions représentant le prix des actions de Suez et le montant des prêts consentis par l'État aux administrations locales. On peut donc évaluer à 100 millions de francs, en moyenne, l'amortissement de la période 1857-1882.

6. — *La production houillère du Royaume-Uni.*

La production houillère du Royaume-Uni a plus que doublé depuis 1859; elle est évaluée, pour 1881, d'après les rapports des inspecteurs des différentes mines du pays, à 154,184,000 tonnes de 1,016 kilogr.

Rapproché de celui de la population du pays, qui comptait l'an dernier 35,246,562 âmes, ce chiffre représente une production de 4.37 tonnes, soit 44,34 quintaux métriques par habitant.

Le relevé ci-après montrera par quelle progression les mines du Royaume-Uni sont arrivées à produire une quantité aussi énorme de combustible :

ANNÉES.	POPULATION.	PRODUCTION totale.	PRODUCTION par habitant.
		tonnes.	tonnes.
1800	16,000,000	10,100,000	0.63
1845	27,300,000	35,000,000	1.28
1855	28,000,000	64,453,079	2.30
1860	29,000,000	80,042,698	2.76
1865	30,000,000	98,150,587	3.27
1870	31,500,000	110,431,192	3.50
1875	33,000,000	131,867,105	4.00
1880	35,000,000	146,969,409	4.20
1881	35,246,562	154,184,300	4.37

Les grands progrès de l'extraction de la houille remontent à l'époque où commença l'emploi de la vapeur, appliquée depuis lors à tant d'usages divers : on pourrait presque dire à tous les usages.

Vers le milieu de 1845, le réseau des chemins de fer du Royaume-Uni comprenait seulement 3,927 kilomètres, les steamers étaient à peu près inconnus, et l'industrie comptait peu d'usines à vapeur. Dix ans après, en 1855, les voies ferrées ont déjà un parcours de 13,411 kilomètres, et la production houillère s'est accrue dans une proportion de 2 tonnes ; l'augmentation est encore de 1 tonne, de 1855 à 1865 ; de $\frac{3}{4}$ de tonne, de 1865 à 1875 ; de $\frac{3}{8}$ de tonne, de 1875 à 1881 ; et l'an dernier, comme on l'a vu, l'extraction s'élève à 4 tonnes $\frac{3}{8}$ par tête de la population du pays.

En dehors même des machines à vapeur, le développement acquis depuis une quarantaine d'années par le travail des mines de houille de la Grande-Bretagne tient à d'autres causes encore dont il convient de citer tout au moins les principales.

L'emploi du gaz s'est généralisé au point de devenir, pour ainsi dire, universel ; il s'en brûle annuellement environ 80 millions de pieds cubes, qui, à 1 tonne de charbon par 10,000 pieds cubes, donnent de ce chef seulement une consommation de 8 millions de tonnes de combustible.

L'exportation, à laquelle des droits mettaient obstacle dans les premières années de ce siècle, n'avait jamais dépassé 1 million de tonnes jusqu'en 1837.

Elle s'est élevée en :

ANNÉES.	TONNES.
1845.	2,531,282
1850.	3,351,880
1860.	7,412,575
1865.	9,283,214
1870.	11,702,649
1875.	14,544,916
1880.	18,702,551
1881.	19,591,598

La quantité de charbon dirigée sur l'étranger est, on le voit, six fois aujourd'hui ce qu'elle était en 1850, et encore devrait-on ajouter au dernier total qui vient d'être donné un chiffre de 5,227,588 tonnes emportées pour leurs propres besoins par les navires à vapeur qui ont quitté les ports anglais dans le courant de l'année dernière.

